Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction général de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information

Adresse : 1ter, avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Dominique VIRGILI et Isabelle HENRY

Tél : 01 49 55 42 14 / 44 61

Fax : 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2009-2012

Date: 09 février 2009

Date de mise en application : Immédiate

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Madame et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Objet : Accompagnement du brevet de technicien supérieur agricole «Analyses de Laboratoires et Biotechnologies» (ANABIOTEC)

Résumé : information sur les dates et les modalités de la session de formation destinée aux équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole «Analyses de Laboratoires et Biotechnologies »

Mots-clés : BTSA Analyses de Laboratoires et Biotechnologies - accompagnement - mise en oeuvre

DESTINATAIRES	
Pour exécution :	Pour information :
Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt	Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
Directions de l'agriculture et de la forêt	Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public
Services régionaux de la formation et du développement (SRFD)	
Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche	
Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles	
Inspection de l'enseignement agricole	
Unions nationales fédératives d'établissements privés	

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session de lancement institutionnel sur la mise en place du Brevet de technicien supérieur agricole Anabiotec (Analyses de Laboratoires et Biotechnologies) et d'en préciser les modalités.

Sont conviés à cette action de formation deux personnes par établissement concerné : un coordonnateur de la filière BTSA et un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option, seules deux personnes seront retenues.

Sont également conviés les Présidents et Présidents Adjoints de jury et la personne responsable de l'examen du BTSA Anabiotec.

La session se déroulera du

Mercredi 04 mai 2009 (14h)
au
Jeudi 05 mai 2009 (17h)

A l'adresse suivante :

ENESAD
26 Boulevard du Dr Petitjean
BP 87999
21000 DIJON Cedx
tel : 03 80 77 25 25

L'encadrement de la session est assuré par l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) ; le bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur de la sous-Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ; L'ENFA, Établissement National d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations des diplômes.

PROGRAMME DE LA SESSION

1ère demi-journée

- enjeux, objectifs, organisation, changements apportés par la rénovation, prise en compte des résultats des consultations
- commentaires des documents parus
- réponse aux questions

2ème et 3ème demi-journées :

- travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis (démarche de mise en œuvre des nouveaux référentiels, mise en œuvre du module M11, la formation en milieu professionnel, évaluation… à adapter en fonction des besoins

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session. Chaque atelier donnera lieu à un compte-rendu.

-restitutions des travaux de groupe

-réponse aux questions

-organisation de l'accompagnement

-recensement des besoins de formation

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements, mais aussi , après la session, les relais d'information et d'animation dans leur établissement.

MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION :

1. Pour les personnels de l'enseignement agricole public

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action

- Code action session BTSA IAA : 530316/1

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

- Clôture des inscriptions le 31 mars 2009.

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

2. Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe 1 ; elle est à retourner auprès de sa fédération.

Chaque fédération devra retourner le 31 mars 2009 au plus tard, par envoi groupé, par fax (de préférence) à l'ENFA au 05.61.75.03.09 « à l'attention de Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD » l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

3. **Pour les personnels de l'enseignement privé des MFR :**

La fiche d'inscription jointe en annexe 1 est à compléter par les candidats (2 par établissement) et à retourner à l'ENFA **le 31 mars 2009 au plus tard**, par fax (de préférence) à l'ENFA au 05.61.75.03.09 « à l'attention de Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD ».

un **courriel « valant invitation »** sera adressé aux participants dans les mêmes conditions que ci-dessus

Le chef de la Mission Stratégie et des Systèmes d'Information

Gilbert PESCATORI

Annexe jointe :

- annexe n1 : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant des fédérations de l'Enseignement Agricole Privé

École Nationale
de Formation Agronomique

Service Formation Continue
Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD
☏ 05.61.75.34.02
Mèl : helene.beillouin-charraud@educagri.fr

2009

Établissements
PRIVES

BTSA :

FICHE D'INSCRIPTION

NOM Prénom Date de Naissance (à renseigner obligatoirement) Catégorie Grade Mèl. (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* ☏ : Fax : Mèl. (obligatoire) : Fédération : *Adresse* ☏ : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ Motivations de la demande : Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Code de l'action (NSAFO) : 530316/1 Intitulé : BTSA ANABIOTEC Date : du 04/05/09 (14h) au 05/05/09 (17h) Lieu : ENESAD

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motifs du refus ☐	
Date Signature + cachet	Date Signature + cachet

☎ 05.61.75.32.32 / 🖷 05.61.75.03.09